

Compte rendu Conseil ED 583

25/06/18

Présents :

K. Weiss, S. Sauvagnargues, C. Le Gal La Salle, V. Thireau, P. Rateau, P. Slangen, J.Michon, P.Perdiguier, M.Deni, C. Moulin-Farina

Absents excusés: B.Roig, S. Schnegg, D. Bénimédis,, F.Mirabel

Ordre du jour :

1. Informations générales
2. Retour journées ADUM (Carine Farina)
3. Fiches RNCP
4. Réinscription et Comité de suivi de thèse
5. Nouvelles inscriptions
6. Bourses Région/Feder
7. Budget
 - Budget 2018-2019 : Unîmes / IMT Mines Alès
 - Financement formation doctorale
8. Questions diverses

Début de la réunion 14h10

Point 1 : Informations générales et Point 7 : Budget

- K.Weiss ouvre le conseil en rappelant, suite aux échanges de mails avec certains, que l'évaluation à mi-parcours est très positive. L'ED est donc reconduite jusqu'à la prochaine évaluation des établissements. M.Perdiguier demande que l'ED lui envoie ce rapport.
- Nous referons un point sur les formations au conseil de la rentrée.
- K. Weiss indique qu'il est désormais nécessaire, avec le développement de l'ED (notamment du côté de l'IMT Mines-Alès), d'avoir un budget propre à l'ED, et de ne plus faire passer les dépenses sur les fonds des laboratoires. Il faut donc que chaque établissement prévoie un budget spécifique, afin de couvrir les besoins (déjà votés pour la plupart), tels que les formations doctorales et les déplacements des doctorants. **Prévoir une réunion de travail avec l'IMT concernant le budget**

Point 2 : Retour journées ADUM (Carine Farina)

- Les journées ADUM se sont tenues les 7 et 8 juin dernier à Bordeaux.
- Information concernant le nouveau site de l'ADUM qui est désormais en ligne. L'interface a complètement changé mais reste simple et intuitive, il y a eu principalement une réorganisation des onglets. Explication sommaire du dépôt des sujets de thèse en ligne ainsi

que de la procédure de soutenance. **P. Perdiguier demande que nous lui envoyions les documents de soutenances.** C. Farina explique que toutes les procédures, formulaires et explications sont sur le site de l'ED (ed583.unimes.fr).

Points 3 : 3. Fiches RNCP

- K. Weiss explique que le Ministère a mis en place 22 fiches pour les docteurs dans le cadre d'une inscription au Répertoire National des Champs Professionnels (RNCP). Il faut que nous déterminions quels sont les segments professionnels que nous voulons que l'ED diplôme. **P. Perdiguier demande que nous lui envoyions ces fiches. Après lecture de Karine de la liste de segments professionnels, nous actons dans un premier temps pour retourner les segments de 1 à 17 inclus hormis le numéro 2... à confirmer lors de la réunion en prévision avec l'IMT. Il faut préparer une réponse au Ministère concernant la liste des segments RNCP concernés par l'ED, qui soit commune IMT/UNIMES.**

Point 4 : Réinscription et Comité de suivi de thèse

- K. Weiss rappelle que le CSI annuel est obligatoire : cette obligation concerne la partie sans le directeur de thèse.

Point 5 : Nouvelles inscriptions et Point 6 : Bourses Région/Feder

- K. Weiss informe le conseil qu'Unîmes a obtenu 6 bourses de thèse financées par la Région et P. Perdiguier indique qu'il y en a eu 2 pour l'IMT avec notre ED. Ajoutées à celles-ci, l'IMT a une autre bourse avec le labo LGEI ainsi qu'une 4^{ème} avec une co-direction IMT/UNIMES (G.Dusserre et K.Weiss). Pour Unîmes, ajoutées aux 6 de la Région, nous sommes en attente de confirmation d'une thèse sur projet ADEME, 2 thèses sur ANR, 4 CIFRE, 1 cotutelle internationale et 1 thèse sandwich. Soit au total 19 nouveaux doctorants à la rentrée pour l'ED si tous les projets obtiennent une réponse positive.
- M. Deni fait savoir qu'en design, il y a un problème lié à la limitation de doctorants par directeur, dans la mesure où elle va être la seule, dans l'équipe Projekt, à avoir une HDR. Elle demandera donc une dérogation pour pouvoir encadrer plus de thèses (prochain conseil).

Point 8 : Questions diverses

- Préparation de la rentrée : afin de remplacer les doctorants qui auront terminé leur thèse en 2018, K. Weiss demande aux représentants des doctorants de procéder à la préparation des réélections des représentants des doctorants avec une représentation d'1 doctorant par labo (soit 4 représentants au total, conformément au décret) ainsi que d'1 suppléant.
- Suite à un changement d'attribution à l'IMT, P. Perdiguier remercie P. Slangen pour son implication et précise que ce dernier sera remplacé par Laurent Aprin à partir de la rentrée.
- Concernant la convention d'accréditation conjointe pour l'ED283 IMT/UNIMES, P. Rateau indique que, suite au retour positif de l'évaluation à mi-parcours de l'ED, UNIMES a reçu l'arrêté d'accréditation modifié en janvier 2018 sur lequel figure bien l'ED co-accréditée par l'IMT et UNIMES (date d'accréditation 2015/2016 pour une durée de 6 ans). Malgré tout nous allons revoir la convention qui doit être mise à jour.
- P. Perdiguier nous informe qu'il n'y a pas de changement au niveau des HDR pour les EC du LGI2P ni de demande d'intégration à l'ED583.

- P. Perdiguier demande qu'au moins 1 conseil dans l'année se réunisse à Alès. Par conséquent, nous convenons que le **prochain conseil de l'ED se réunira le 1^{er} octobre 2018 à l'IMT Mines-Alès.**

Fin de la réunion à 16h30